



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU MARDI 08 NOVEMBRE 2016



Egalité salariale homme-femme: ne pas attendre 2186

Les quelques centaines de personnes qui sont descendues dans les rues hier à l'appel du collectif des "Glorieuses" et d'autres mouvements féministes regrettaient la minceur de leurs rangs, mais affichaient une détermination farouche à ne pas attendre l'année 2186 pour atteindre l'égalité salariale homme-femme. C'est en effet à cette date qu'elle serait, au rythme actuel enfin

réalisée (selon le forum économique mondial) ! Sans attendre une échéance aussi lointaine, la CGT a lancé l'idée d'une "journée d'action et de grève" pour les droits des femmes "à l'occasion du 8 mars, date de la journée internationale des droits des femmes". En attendant, l'écart de rémunération homme-femme s'établit toujours à -19% au détriment des salariées, à poste équivalent.

Lorsqu'un homme gagne



(Source: Eurostat)

Voilà ce que gagne sa collègue européenne

Roumanie

95,5

85,1

Espagne

Italie

93,9

84,5

FRANCE

Belgique

93,4

84,0

Danemark

Suède

86,2

79,1

Roy.-Uni

Irlande

86,1

77,7

Allemagne

Cognac Laser

L'innovation tout-terrain

■ La société
merpinoise a créé
un tout nouvel
engin destiné
au monde agricole

■ Un chenillard
unique,
tout-terrain,
multitâches
et respectueux
des sols.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr



Avec cet engin, on sort de notre activité de sous-traitant, on change de casquette, mais c'est un très beau projet.» Qui va dans le sens de la protection de l'environnement et d'une législation sur les sols de plus en plus stricte. Qui s'annonce comme une alternative au tracteur «qui lui tracte, notre engin porte», souligne Patrick Hubert, le dirigeant de Cognac Laser, société de découpe de haute précision de tôles et de tubes basée dans la zone des Rentes à Merpins. Ce projet a pour nom Hubertrack, la nouvelle entreprise qu'il a créée avec son frère Paul pour commercialiser le HHT100, un porteur à chenilles innovant et unique dans le monde agricole auquel il est destiné. Entièrement conçu à Merpins, cet engin

vient d'être lancé sur le marché. Il sera présenté au Salon international du machinisme agricole (Sima), le rendez-vous mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage, en février prochain. «C'est un challenge excitant pour nous qui ne nous étions jamais posé jusqu'alors la question de l'utilité des pièces que nous fabriquons pour nos clients (1). Là, on fait tout de A à Z. On entre dans un autre monde, mais avec ambition, sur un marché de niche très intéressant», précise Patrick Hubert, impatient de découvrir les retours des professionnels. D'autant que l'investissement dans Hubertrack n'est pas neutre: «420 000 euros.»

Particularité de ce «chenillard», dont le brevet a été déposé: il est entièrement hydraulique et n'embarque pas d'électronique, «d'où un coût d'entretien moindre», vante Patrick Hubert. Autres singularités: il dispose d'un volant, breveté lui aussi, en lieu et place des manettes traditionnelles sur ce type d'engin, «pour un pilotage plus souple», et a la capacité d'être adaptable pour être multifonctions.

Adaptable et multifonctions

«On peut installer sur son "dos" des rampes de pulvérisation, des bacs de ramassage, ce qu'on veut, comme y intégrer des options, un broyeur ou des systèmes de coupe haies par exemple», déclaire-t-il. Des atouts qui s'ajoutent à sa capacité d'être tout-terrain, d'aller dans des milieux escarpés, des zones humides. Là où des engins plus lourds ou de gros tracteurs ne peuvent s'y déplacer. Ou alors non sans abîmer les sols, ce que la législation n'autorise pas toujours. «C'est aussi là dessus qu'on compte pour se démarquer. La pression exercée sur le sol par le HHT100 est de 150 grammes par centimètre carré quand la loi préconise le double pour des engins d'exploitation de ce type.» Et Patrick Hubert de citer en exemple un test réalisé avec un œuf:

”
Nous avons enfoui un œuf dans le sol à 5 centimètres de profondeur, il n'a pas cassé au passage de la machine.

«Nous l'avons enfoui dans le sol à 5 centimètres de profondeur, il n'a pas cassé au passage de la machine.» Cette petite prouesse est due à son concepteur, un ingénieur à la retraite qui souhaite cependant rester discret. C'est lui qui lui a soumis ce projet, y a contribué. «On a été conquis, on a dit oui de suite. Et même si demain il ne devait y avoir qu'un exemplaire collector de notre machine, on ne regrettera jamais de s'être engagé dans cette aventure. Pour nous, chaudronniers de profession, ça restera une consécration quoi qu'il arrive.» Au regard du nombre de professionnels déjà intéressés, le futur semble assurément plus radieux.

(1) Entreprise familiale née en 1989, Cognac Laser opère pour la grosse industrie, comme la SNCF ou Alstom, la machinerie agricole (Grégoire), en passant par la carrosserie (benches et tractopelles) et la mécanique. Elle fait partie de la holding ZH.



Tout-terrain, le HHT100 est aussi adaptable pour intégrer d'autres machines à bord.

La BA 709 retrouve enfin la vue

■ Il a fallu quatre ans pour rénover la tour de contrôle de la base aérienne de Cognac, pourtant en plein essor

■ Un délai dénoncé par un des plus hauts gradés de l'armée de l'air.

■ Cinglant.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Des personnels entassés dans des modules pas très étanches, prévus pour des opérations extérieures et ponctuelles. Un environnement aussi exigu qu'humide et bruyant. Froid l'hiver, brûlant l'été. Des pannes fréquentes. Une tour de contrôle provisoire trop basse pour surveiller le ciel... Pendant quatre ans qu'ont duré les travaux de la tour de contrôle de la base aérienne de Cognac-Châteaubernard, les personnels du Centre opérationnel de services de circulation aérienne (Cosca) ont souffert.



Depuis la vigie, les contrôleurs aériens peuvent de nouveau scruter le ciel cognaçais.

Photos F. B.

«Les conditions de travail ont été extrêmes et contraignantes. Je sais que nous avons flirté avec les limites de l'acceptable à la fois sur le plan humain et sécuritaire. C'est difficile à accepter.» En venant inaugurer hier matin la tour de contrôle de la BA 709, le général Philippe Adam, major-général de l'armée de l'air (MGAA), a fait passer un message limpide qui rompt avec le vœu de silence que l'on prête à l'armée. Le numéro 2 des forces aériennes françaises s'est adressé aux cinquante-trois hommes et femmes qui travaillent dans ce Cosca. On imagine que ce coup de gueule est déjà remonté jusqu'au ministère de la Défense. «Ça fait du bien

quand ce message-là vient d'en haut. Ça reflète la réalité de ce que l'on a pu vivre», a sobriement commenté le commandant Régis de Nas de Tourris qui pilote le Cosca. Il reconnaît que les conditions de travail ont été éprouvantes.

«On est passé de la 2CV à la voiture de course»

«C'était très difficile sur le plan humain. Les systèmes ont souffert, les pannes fréquentes. En outre, la tour provisoire n'était pas assez haute et n'offrait aucune visibilité sur la plateforme», liste l'officier qui souligne la «résilience» des personnels : «On entre désormais dans une phase de régénération.

«Nous sommes la première plate-forme militaire de France avec 50 000 mouvements par an.»

Le système est désormais plus stable, plus sécurisé.»

Les cinquante-trois personnes affectées au Cosca ont intégré ces derniers jours une tour de contrôle presque complètement rénovée. Un outil moderne. «On est passé de la 2CV à la voiture de course», image le commandant Régis de Nas de Tourris qui sait que le surplus d'activité annoncé sur la base aérienne avec l'arrivée annoncée de l'école d'entraînement des pilotes de chasse de la BA 705 de Tours, ainsi que la venue des drones Reaper (lire encadré) signifie aussi plus de travail : «Nous sommes la première plate-forme militaire de France avec 50 000 mouvements par an. Il pourrait y en avoir de 10 000 à 20 000 de plus. Pour l'instant on navigue un peu à vue mais la prochaine bataille à mener sera celle de la ressource humaine.» En résumé il va falloir recruter.

Drones

Des techniciens américains débarquent

Le général Philippe Adam n'a pas seulement coupé le ruban de la tour de contrôle enfin rénovée hier, il a également rappelé que la base aérienne «vivait des changements importants» avec le programme FoMedec, Formation modernisée et entraînement différencié des équipages de chasse qui prévoit l'atterrissage à Cognac de l'école de Tours, et aussi l'arrivée des drones Reaper (MQ-9), des appareils de fabrication américaine dont une cabine de contrôle au sol permettant à terme de conduire des missions depuis la France, doit être implantée dans la base de Cognac. On a ainsi appris au cours de la visite de la tour de contrôle que des «Américains arrivaient la semaine prochaine.» Il s'agit de techniciens du fabricant, l'américain General Atomics. Leur mission devrait logiquement consister à installer la station de pilotage et à former des pilotes français au maniement des drones MQ-9 Reaper.

Trois de ces appareils sont actuellement basés au Niger et utilisés au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane. Trois autres, sur une commande totale de douze, doivent être livrés bientôt. L'un d'eux doit rejoindre la base aérienne 709 très prochainement.



Drone Reaper de l'armée de l'air française.

Repro CL



Le numéro 2 de l'armée de l'air a dit son soutien aux cinquante-trois hommes et femmes de la tour aérienne.

Elles & ils

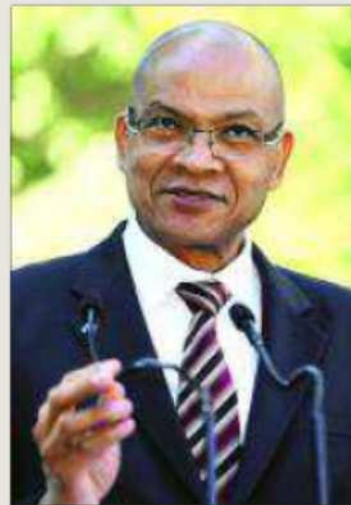
■ Catherine Sarrazin

(Photo F. B.) **va ouvrir un magasin de thé**, «Le thé des Arcanthes» au n°111, rue Aristide-Briand à Cognac. Cette ancienne aide-soignante qui a travaillé trente ans dans des commerces spécialisés dans le thé à Saintes et Royan lance sa propre boutique. Elle vendra les produits de la plus ancienne marque de thé française basée dans la Vienne «Compagnie coloniale». Elle proposera aussi des marrons glacés, des gourmandises, des bougies et des objets de décoration.



■ Pierre N'Gahane,

le préfet de Charente (Photo C. B.), passe la matinée d'aujourd'hui à Cognac. Il ouvrira d'abord à 9h30 le colloque organisé à La Salamandre sur le thème «Parentalité et violence au sein du couple». Pierre N'Gahane se rendra ensuite à L'Espace 3000 pour découvrir les Rencontre de l'emploi viticole. Pôle Emploi et 76 entreprises du secteur y proposent près de 200 postes à pourvoir (CL de samedi). À noter que le préfet reviendra à Cognac dès demain après-midi pour visiter l'entreprise Oréco.



Covert, l'assemblage d'un chef et d'un artiste de l'alambic

Le créateur du gin Pink Pepper a imaginé un alcool qui marie cognac et figuier. Une série limitée pour Poulpette, resto cognçais.



Antoine le chef, Amandine sa complice, Miko le créateur et Ian Spink son associé, trinquent au succès de Covert.

Photo F. B.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

C'est la conjugaison de talents, de fulgurances, d'intuitions. Covert. Trente-six bouteilles d'un alcool unique à déguster dans un lieu unique, lui aussi, le restaurant «Poulpette», 46 avenue De-Lattre-de-Tassigny à Cognac. Miko Abouaf, jeune trentenaire, le créateur du gin Pink Pepper - sa marque se nomme Audemus Spirits -, encensé par les meilleurs bars de Londres, médaillé d'or au San Francisco World Spirit Competition, un des plus importants concours internationaux, aime faire

bouillir de nouveaux projets. Sa rencontre avec un autre talent singulier, Antoine Vernouillet, le chef et propriétaire avec sa complice Amandine Bernanose de, «Poulpette», récemment auréolé du prix «Jeune Talent» du guide gastronomique Gault & Millau, a fait naître un alcool en série très limitée.

«Une formule épurée»

«Antoine voulait un alcool à l'image de leur établissement. Il voulait quelque chose de végétal», raconte Miko qui travaille comme il aurait pu peindre ou façonner des parfums : «J'ai eu envie de

partir d'une base de cognac, de le déconstruire et de l'assembler avec des feuilles de figuier. J'ai redistillé sous vide un rantio [eau-de-vie, Ndlr] de Guillon-Painturaud pour ne conserver que les arômes du vieillissement. J'ai distillé des feuilles de figuier fraîches, d'autres grillées. J'ai fait mon assemblage en allongeant d'eau de source.»

Antoine a accompagné la création : «Je ne voulais rien entraver, j'ai seulement opté pour une formule épurée.» Le résultat est assez bluffant. Un alcool frais, sans équivalent gustatif. «C'est une structure de cognac auquel on offre de nouveaux arômes», résume Amandine Bernanose.

Cet après-midi

Températures

Mini Maxi



Aggravation nuageuse.

Le ciel devient progressivement plus chargé par le Nord-Ouest. Un petit risque d'averses persiste dans le courant de l'après-midi sur la frange littorale. Le vent s'oriente Ouest à Sud-Ouest, le plus souvent faible dans les terres, et modéré sur le littoral.

Cazeneuve défend le décret du mégafichier

LIBERTÉS Le ministre de l'Intérieur assure que la base de données controversée a été mise en place « dans la transparence »

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a assuré hier que le mégafichier controversé regroupant les données personnelles des Français a été mis en place « dans la transparence » et que tous les ministres concernés avaient été informés.

Dans une lettre à Mounir Mahjoubi, président du Conseil national du numérique (CNNUM), organe consultatif qui a demandé la suspension de ce fichier, le ministre écrit que le « projet de décret » instaurant ce fichier a « respecté les étapes du

travail interministériel » et qu'il y a eu « débat ».

La polémique autour du mégafichier s'est durcie hier avec les protestations de la secrétaire d'État au Numérique, Axelle Lemaire, qui a déploré « un dysfonctionnement majeur » dans l'adoption « en douce » de ce décret.

Réforme des préfectures

Le ministre de l'Intérieur explique que « le projet de décret » pour ce fichier, baptisé « Titres électroniques sécurisés » (TES), paru le 30 octobre au « Journal officiel », « a été soumis au contreseing de tous les ministres concernés et au Premier ministre, après les consultations interministérielles habituelles ».

Avant cela, Bernard Cazeneuve dit avoir informé les ministres de ce projet, notamment en Conseil des mi-

nistres le 16 décembre 2015, dans « une démarche plus globale » de réforme des missions des préfectures.

S'agissant d'un débat devant le Parlement que réclament ceux qui le critiquent comme le CNNUM, l'« objet » du fichier « ne rendait pas nécessaire le recours à la loi », écrit le ministre de l'Intérieur. Il rappelle les finalités de ce mégafichier qui vise à « moderniser » le traitement des cartes nationales d'identité (CNI) en alignant leur délivrance sur celle des passeports : il invoque la lutte contre la fraude documentaire et sa volonté de faire de la CNI un « document sûr ».

Alors que certains craignent des dérives pour les libertés publiques, Bernard Cazeneuve, dans cette lettre de quatre pages, se veut rassurant et assure qu'il est impossible de consulter les données relatives aux



Pour Cazeneuve, le décret est passé dans les règles. Q. T./« 50 »

personnes à partir des données biométriques. Selon lui, le gouvernement ne peut pas non plus avoir accès aux données personnelles des Français.

Les femmes se sont mobilisées

ÉGALITÉ SALARIALE Des rassemblements, à 16 h 34, ont marqué la journée d'hier

À 16 h 34 précises, à Paris, entre 200 et 300 personnes de tous âges, parmi lesquelles quelques hommes, se sont rassemblées place de la République à l'appel de mouvements féministes qui avaient invité à cesser le travail pour réclamer des salaires égaux. « 7 novembre, début de la saison des bonnes poires » ou « Les femmes, premières productrices de richesse au monde », pouvait-on lire sur les pancartes.

Grève le 8 mars ?

À Bordeaux, Toulouse ou Lyon, le même mot d'ordre fusait : « À travail égal, salaire égal ». L'initiative, inédite en France, s'inspirait d'une action islandaise qui a conduit plusieurs milliers de femmes à manifester le 24 octobre à 14 h 38. Le mouvement a été lancé par les contributrices d'une lettre d'information baptisée « Les Glorieuses » : « À partir du 7 novembre à 16 h 34 (et 7 secondes), les femmes travailleront bénévolement », écrivaient-elles dans un appel qui a trouvé un large écho sur les réseaux sociaux.

En se fondant sur le chiffre de 15,1 % de différence de salaire horaire brut en-

ÉGALITÉ EN 2186 ?

Selon le rapport 2016 du Forum économique mondial sur la parité hommes-femmes, l'égalité salariale pourrait devenir une réalité mondiale dans 170 ans, soit en 2186, en raison d'un « fort ralentissement » dans ce domaine.

tre les hommes et les femmes mesurée par Eurostat en 2010, la fondatrice des « Glorieuses », Rebecca Amsellem, a calculé que l'écart représentait environ 38,2 jours ouvrés. Selon l'Insee, en 2013, les femmes gagnaient mensuellement (salaire net équivalent temps plein) 19 % de moins que les hommes en moyenne. À secteur d'activité, âge, catégorie socioprofessionnelle et conditions d'emploi (temps complet ou partiel) identiques, cet écart est légèrement inférieur à 10 %.

La CGT s'est réjouie de l'initiative, envisageant l'idée d'« une journée d'action et de grève pour les droits des femmes, à l'occasion du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes) par exemple ». Les ministres Lau-



Entre 200 et 300 personnes se sont rassemblées à Paris.

PHOTO THOMAS SAMSON/AFP

rence Rossignol (Droits des femmes) et Myriam El Khomri (Travail) ont souligné dans un communiqué commun « l'engagement du gouvernement en faveur de l'égalité salariale » depuis 2012. Elles ont précisé que 107 entreprises ont été sanctionnées depuis 2013 pour ne pas avoir respecté leurs obligations.

Le très haut débit toujours sous haute tension

NUMÉRIQUE Le déploiement du très haut débit, priorité affichée du Département, attise le feu de l'opposition. Et le Sdeg, présidé par Jean-Michel Bolvin, pose ses conditions

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

A défaut, pour l'instant, de mégabits supplémentaires dans les campagnes charentaises, le déploiement du très haut débit (THD) attise toujours autant les tensions politiques. En jeu : la structure de portage du projet dont dépend l'obtention des financements importants (État, Région, collectivités).

La droite défend mordicus l'option d'un pilote unique pour coordonner les acteurs du numérique, à savoir le Syndicat mixte ouvert (SMO), Charente numérique qu'elle vient de créer. À la veille de la dernière séance plénière du Conseil départemental, elle louait un projet de 88,7 millions d'euros « plus ambitieux que jamais », dopé par 12 millions supplémentaires venus en particulier de la Région ; avec un virage à 360 degrés sur la fibre optique et l'adhésion espérée à la SPL Aquitaine qui regroupe déjà la Dordogne, les Landes et le Lot-et-Garonne. Une carte à jouer « pour gagner en rapidité et en attractivité auprès des opérateurs privés ».

Le tour des collectivités

La gauche, elle, se cabre sur la méthode. Elle dénonce les tergiversations du Département, dont la position a évolué ces derniers mois, en particulier sur le rôle du Sdeg (Syndicat départemental de l'eau et du gaz) à qui 380 communes charentaises ont déjà délégué leur compétence numérique. Communes qui, précisons-le, ne peuvent pas transférer leur compétence à deux institutions en même temps, sauf à payer très cher le ticket de sortie du Sdeg (en remboursant tous les investissements réalisés sur les réseaux). Communes dont le Département attend aussi qu'elles participent au grand



Le très haut débit alimente les tensions politiques. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

projet THD via les nouvelles intercommunalités (EPCI), à hauteur de 7 millions d'euros sur les 88,7 millions d'euros. Vendredi, à l'issue d'une commission permanente non publique, la gauche a refusé, dans ces conditions, de participer au vote des statuts de Charente numérique, le fameux pilote. « On n'a pas avancé d'un iota. Le Département persiste à créer un nouveau syndicat, véritable coquille vide qui n'aura aucune compétence à mettre en œuvre », s'agace Nicole Bonnefoy, conseillère départementale d'opposition et sénatrice.

Faux, réplique le Département qui compte valider le nouvel organe de pilotage avant la fin de l'année. Avec un changement notoire : l'adhésion envisagée du Sdeg à Charente numérique. Bref, la solution légale que Ni-

cole Bonnefoy et l'opposition suggéraient déjà le 11 octobre en session plénière, en brandissant la loi République numérique, promulguée le 7 octobre.

Le préfet, sollicité pour donner simplement un « avis juridique », l'a d'ailleurs confirmé, en évitant soigneusement de prendre partie. Un SMO peut adhérer à un SMO, « solution la moins compliquée à mettre en œuvre ». « Cela permet de recevoir le supplément de subvention versé par l'État, car l'appel à projet France THD conditionne le soutien financier de l'État à l'unicité de la maîtrise d'ouvrage », ajoute Nicole Bonnefoy.

« Nous avons consulté l'État. Et j'ai l'accord de principe du président du Sdeg », assure de son côté Jacques Chabot, conseiller départemental

chargé du dossier. Revenu à des propos plus tempérés, Jean-Michel Bolvin, président du Sdeg, le confirme, mais sous condition. « Il est possible qu'on adhère mais nous devons rester le copilote », pointe Jean-Michel Bolvin.

La majorité départementale, confiante, a commencé à faire le tour des collectivités pour leur présenter les vertus de l'adhésion à Charente numérique... via le Sdeg, insiste désormais Jacques Chabot. « Du temps perdu, de l'affichage politique et de la com' », pour la gauche. Un calendrier tenu, assure la droite, qui a pris soin, dans son dernier communiqué, de citer le Sdeg, au même titre que la Région, le Département et les communautés de communes invités à participer à Charente numérique.

Sa liberté n'aura pas duré une semaine

CHÂTEAUBERNARD Un homme de 50 ans a été condamné hier après avoir percuté des policiers, jeudi

Dans le box des prévenus, hier, Augustin Chabot, 50 ans selon son état civil mais vieilli par des années d'alcoolisme, semble penaud. Les mains croisées sur les cuisses, il promet au tribunal qu'il « regrette », qu'il a foncé « involontairement sur la voiture des policiers ». Une thèse difficilement défendable à la lumière des faits.

Déjà condamné en juillet

Jeudi 3 novembre, 15 h 30, parking d'Auchan à Châteaubernard. Les vigiles du supermarché préviennent la police qu'un homme ivre s'est glissé au volant d'une voiture. Un homme qu'ils connaissent bien pour l'avoir dénoncé dans les mêmes circonstances en juillet dernier. Deux patrouilles se présentent sur site. L'individu démarre brusquement et re-

joint la route, un premier rond-point, il fait deux tours. Les policiers se portent à sa hauteur, sirènes sonores et lumineuses allumées. Le chauffard poursuit sa route : « Je ne pensais pas que c'était pour moi, je pensais qu'ils poursuivaient quelqu'un », explique-t-il à la barre.

Second rond-point, celui de La Trache. Là, il entame cinq tours de l'ouvrage. Au sixième, alors qu'une patrouille le suit à faible allure, une voiture de police sérigraphiée se place en travers des voies, « mais il est possible de la contourner par l'avant et par l'arrière », précise l'avocat d'un policier blessé. Le chauffard fonce dessus. Deux des trois fonctionnaires à l'intérieur s'en sortent indemnes, le troisième, un adjoint de sécurité de 22 ans, est blessé au dos. Il écope

d'une interruption totale de travail de dix jours.

Dix mois de prison

Le chauffard est toujours au volant. Les policiers sont obligés de couper sa ceinture de sécurité et de « le sortir de force », selon le procureur, tant il se montre résistant. Augustin Chabot est conduit au commissariat où il est soumis à l'éthylotest : 2,44 grammes par litre de sang. « Une bouteille de rosé avant d'aller faire mes courses », déclare-t-il le lendemain, quand il est en état d'être auditionné. Il est sorti de prison lundi 31 octobre, soit trois jours plus tôt, après une condamnation en août dernier pour des faits similaires. Jeudi, il avait entrepris d'acheter une voiture pour sa fille, dit-il. Les deux siennes lui ont été confis-

quées par la justice cet été. Il se justifie d'avoir voulu l'essayer. Mais ses vieux démons, qui lui ont valu 14 condamnations, l'ont rattrapé. C'est ce que défend son avocate, Emilie Lagarde. Elle promet que son client « est quelqu'un d'attachant quand il est sobre. Que ce maçon a de l'or dans les mains mais l'alcool le détruit physiquement et socialement ».

Elle demande juste au tribunal d'infliger à son client une peine plus clémentine que celle demandée par le procureur Cyril Vidalie : un an de prison. Le tribunal tranche : dix mois de prison avec maintien en détention, confiscation du véhicule, 300 euros d'amende pour le défaut d'assurance et une provision de 1 000 euros pour le policier blessé.

Marie Fauvel

Quatre ans après, la tour de contrôle rouvre enfin

CHÂTEAUBERNARD Après de longs travaux à 1,2 million d'euros, cet équipement vital de la base aérienne a été inauguré hier. Le système provisoire a frôlé la surchauffe et l'insécurité

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

La présence d'un général quatre étoiles n'est pas si courante à la base aérienne. C'est donc pour une grande occasion que Philippe Adam, major général de l'armée de l'air, a atterri hier sur la piste de Cognac-Châteaubernard : l'inauguration de la nouvelle tour de contrôle après quatre ans de travaux.

Un délai qui étonne puisque, de l'aveu même des militaires, « cela se passe beaucoup plus rapidement dans le civil ». Le numéro deux du corps aérien a donc eu des mots que l'on n'attendait pas, empruntés d'honnêteté : « Je sais que vous avez vécu une période longue et difficile avec des conditions de travail contraignantes », a déclaré le général face aux hommes de la base.

En effet, pendant quarante-huit mois, le contrôle aérien a quitté son bâtiment d'origine pour rejoindre d'inconfortables préfabriqués. « Il s'agissait de locaux exigus avec du matériel qui a beaucoup souffert de l'humidité et du vieillissement », concède le commandant de Nas de Tour-

ris, chef de l'escadron des services de la circulation aérienne (Esca), composé de 50 personnes.

Derniers travaux en 1973

De son propre aveu, la situation avait « entamé le moral des troupes » mais présentait surtout de graves inconvénients : « Contrairement à une vigie en hauteur, les préfabriqués se trouvent au niveau du sol, ce qui pose des problèmes de visibilité et donc de sécurité. De plus, le système montrait des signes d'instabilité et on risquait des pannes de radios et de radars en cascade. » Un constat assumé par le général quatre étoiles : « Nous étions à la limite de l'acceptable au niveau de la sécurité aérienne. »

Toutefois, la mise en service du nouvel équipement, la semaine dernière, clôt l'affaire. Et il y avait urgence : les équipements dataient de 1973. « Nous sommes passés de la 2 CV à une voiture de course, résume le commandant de Nas de Tourris. On entre dans une phase de régénération. »

Au terme de travaux à 1,2 million d'euros, c'est un outil flambant neuf qui est livré. « Chaque jour, une vingtaine de personnes sont présentes

pour scruter notre zone qui doit être une des plus grandes de France avec 12 720 km² », chiffre le capitaine Mehdi, contrôleur aérien. « Les nouveaux équipements sont vraiment modernes et nous permettent de travailler plus vite : avant, on se servait d'un papier pour noter toutes les informations

survolant l'espace aérien. Aujourd'hui, cela se fait par ordinateur, avec des écrans tactiles. » Le capitaine a connu les derniers mois de l'ancienne tour de contrôle, avec des écrans pas vraiment plats, puisqu'il s'agissait de tubes cathodiques scrutés dans le noir, à mesure que le rayon circulaire balayait l'horizon, comme dans les vieux films.

Toutefois, certaines choses n'ont pas changé : « Au sommet de la tour, dans ce que l'on appelle la vigie, on travaille toujours avec des jumelles pour vérifier que le train d'atterrissage est bien sorti, raconte le capitaine Mehdi. Une vérification qui n'existe

pas dans l'aviation civile : autant nous avons des équipements à la pointe de la technologie, autant les yeux sont un excellent outil. »

La police du ciel

Le nombre de paires d'yeux pourrait d'ailleurs augmenter. La base vit de grands changements avec la réforme de l'école de pilotage (qui va faire de Cognac le plus grand centre de formation de l'armée de l'air) et l'arrivée imminente des drones américains. « Avec 50 000 mouvements (décollages et atterrissages civils et militaires), la BA 709 est déjà la première plateforme militaire de France depuis plusieurs années, avance le commandant de Nas de Tourris. On pourrait nous rajouter 10 à 20 000 mouvements en plus à moyen terme. »

Un surplus d'activité qui va demander plus de besoins humains à la tour de contrôle. « La question des ressources humaines ici est notre prochaine bataille », affirment les militaires. De quoi renforcer encore le statut de la base aérienne qui, avec 1 000 personnes, est le premier employeur du Cognacais. Et aussi un maillon capital de la police du ciel en France.



Les serveurs reçoivent de nombreuses données dont le trafic aérien sur 12 720 km²



La structure de la tour de contrôle n'a pas été changée



Le colonel Coste (commandant de la base) avec le général Philippe Adam (à droite)

LITTÉRATURES EUROPÉENNES

L'auteur roumain Matéi Visniec sera primé le 19 novembre. Voici ce qu'il faut savoir de son roman

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

La République des lettres se frotte les mains. Après la proclamation du Goncourt, du Renaudot et du Femina, Cognac convie de nombreux auteurs en vue. La 29^e édition du festival Littératures européennes se déroulera du 17 au 20 novembre. Elle sera notamment marquée par la remise du prix Jean-Monnet à Matéi Visniec pour « Le marchand de premières phrases », paru en janvier aux éditions Jacqueline Chambon (groupe Actes Sud) et traduit du roumain par Laure Hinckel. Vous n'avez pas encore eu le temps de lire ce roman ? « Sud Ouest » vous donne tous les éléments pour briller lors des dîners en ville.

1 Qui est cet auteur roumain de 60 ans ?

Né en 1956 à Radauti, en Roumanie, Matéi Visniec a étudié la philosophie avant de se faire connaître dans les années 1980 pour sa poésie et ses pièces de théâtre, interdites de scène dans son pays natal. Arrivé en France où il a demandé l'asile politique en 1987, il a travaillé comme journaliste notamment pour la BBC et pour RFI. Une trentaine de ses pièces ont été éditées en France. Il est aussi l'auteur de deux romans chez Non Lieu, « Monsieur K. libéré » et « Syndrome de panique dans la Ville lumière ».

2 Que raconte ce roman de 368 pages ?

Un écrivain en mal d'inspiration décide de recourir aux services de Guy Courtois, un « marchand de premières phrases ». Commence alors une correspondance où sont décryptées les plus célèbres incipit de la littérature mondiale. « Dans ce roman foisonnant et baroque où abondent les personnages en quête d'auteur, où l'on déambule d'un passage pari-



Le roman est édité chez Jacqueline Chambon (groupe Actes Sud). DR

sien à la Maison des écrivains de Bucarest, l'humour féroce le dispute à l'érudition, pour la plus grande joie du lecteur », assure l'éditeur en quatrième de couverture.

3 Mais au fait, quel est l'incipit de ce livre ?

Le roman débute ainsi : « La première phrase d'un roman est le cri irréflecti qui provoque l'avalanche... C'est l'étincelle qui déclenche la réaction en chaîne... Une première phrase n'est jamais innocente. Elle contient le germe de toute l'histoire, de toute l'intrigue. La première phrase est comme l'embryon de tous les possibles, comme un spermatozoïde chanceux, si vous voulez bien me permettre cette comparaison... Ha ha !... »

4 Que pense la critique de l'ouvrage ?

Du bien ! « Matéi Visniec séduit ici par son humour corrosif. Sa composition fait de ce « roman kaléidoscope » un manuel d'écriture et de légèreté ponctué d'anecdotes, d'aphorismes, de préceptes loufoques », a écrit Paloma Blanchet-Hi-

dalgo dans « Le Monde ». « Le voyage est érudite et incite le lecteur à jouer pour démêler le vrai du faux », a ajouté Virginie Bloch-Lainé dans « Libération ». « Un roman « kaléidoscope » kafkaïen et ironique sur notre époque narcissique », selon « L'Express » (le quotidien suisse, pas le magazine français).

5 Les avis des lecteurs sont-ils aussi bons ?

Pour le savoir, consultons le site spécialisé Babelio qui compile et publie leurs appréciations. En voici quelques extraits : « Avec quelle gourmandise j'ai attaqué cet ouvrage au titre alléchant ! [...] Matei Visniec sait nous tenir en haleine avec des histoires qui partent dans tous les sens [...] J'ai beaucoup aimé la construction de ce livre a priori bordélique [...] Mais à la moitié du livre, tout ça ne mène pas très loin [...] la passion est éteinte [...] Cela perd vite son intérêt ; le sujet pourtant était prometteur. » « Le marchand de premières phrases » est noté 3 étoiles sur 5.

6 Qui a choisi de primer ce livre ?

Un jury de quatorze personnalités, présidé par Gérard de Cortanze, auteur, éditeur et journaliste, prix Renaudot 2012. Citons encore Jacques De Decker, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, Patricia Martin, journaliste à France Inter, Gérard Meudal, critique au « Monde des livres ». Notons enfin que Sophie Jullien, ancienne directrice du festival Littératures européennes, a rejoint le jury il y a deux ans.

7 Matéi Visniec sera-t-il présent à Cognac ?

Oui. La remise du prix Jean-Monnet 2016 aura lieu samedi 19 novembre, à 18 h 30, à l'auditorium de la Salamandre.

Plus de 500 vététistes et des vélos originaux



Richard Roqueville et Nicolas Babinot roulent en fat bike. PHOTO S. B.

La Castelbike au départ du complexe omnisports des Vauzelles a été plébiscitée tant par les vététistes (ils étaient 584) que les marcheurs (ils étaient 222) dimanche.

Un ravitaillement aux couleurs d'Halloween et une soupe aux potirons servie à l'arrivée (60 litres) – que les Vélos verre, organisateurs de la manifestation, cultivent dans leur potager – ont ravi les papilles.

« On passe partout »

Dans ce méli-mélo de vélos, ceux de Richard Roqueville et Nicolas Babinot ne passent pas inaperçus. Les deux licenciés à l'UST VTT La Tremblade (Charente-Maritime) roulent

en fat bike, tout comme l'un des leurs, le champion régional de VTT, Johann Vigneaud, précisent-ils. Les pneus surdimensionnés jouent le rôle d'amortisseurs. Ces vélos, au demeurant très légers, permettent surtout de rouler sur le sable, la neige.

« On passe partout, le vélo offre une super-motricité en montée », confient les deux hommes. Et si certains veulent tester la version électrique, les deux vététistes indiquent la direction de Ronces-les-Bains (Charente-Maritime) où Johann Vigneaud propose des balades en fat bike à assistance électrique à Fat sand bike 17.

Sandra Balian